



Direction des Services Techniques

Conseil municipal du 30 Juin 2021 DELIBERATION

Rapporteur : M. Patrick MAILLET

Secrétaire de séance : Madame Brigitte ROSSI

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 27
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE,
Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE,
Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE,
M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO,
Mme Marie SAYERSE,
M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, Mme Patricia PROHASKA, M. Jean-Paul PORTESENY,
M. Daniel LACRAMPE, Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Philippe GARROTÉ
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESENY
- Mme Laurence DUPRIEZ donne pouvoir à Mme Nathalie PASTOR

- Etait excusé :

- M. Clément SERVAT

27 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES INSTALLATIONS DE LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE POUR LA GESTION DE LA PLATE-FORME DE BROYAGE (CCHB/VILLE)

Les plateformes de compostage et de broyage sont gérées avec des moyens mis en commun par 2 entités différentes (la CCHB pour le broyage des déchets verts, la régie d'assainissement pour le compostage).

Ce projet de convention permettrait de formaliser cette entente (mise à disposition du déchet vert et des équipements nécessaires au bon fonctionnement de notre filière de recyclage (pont à bascule) d'un côté / terrains, électricité, chargeuse et chauffeur nécessaires à la gestion de l'aire de broyage, de l'autre côté).

Après avis favorable du Conseil d'Exploitation réuni en Mairie d'Oloron le 14/06/2021,

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 30 juin 2021.

Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 02/07/2021

Le Maire,




Bernard UTHURRY

